

Maîtrise de la **Qualité des Environnements Intérieurs**

Agissez sur la santé, le confort et la performance de vos bâtiments

Pourquoi faire appel à notre expertise ?

La Qualité des Environnements Intérieurs (QEI) est devenue un enjeu central pour les maîtres d'ouvrage, exploitants et collectivités. Elle impacte directement le bien-être, la santé, la performance des usagers et la valeur du bâtiment.

Faire appel à nous, c'est bénéficier d'un accompagnement technique indépendant et rigoureux pour :

- Évaluer et améliorer la qualité de l'air intérieur (QAI), du confort thermique, acoustique et visuel,
- Réduire les risques sanitaires liés aux polluants, moisissures, matériaux émissifs ou mauvais renouvellement d'air,
- Concilier confort, performance énergétique et santé, dès la conception ou en exploitation,
- Répondre aux exigences réglementaires (loi QAI, décret tertiaire, référentiels environnementaux) avec des diagnostics reconnus.

Nos différents types d'accompagnement

- AMO "ÉCRAINS"
- AMO Qualité de l'Air Intérieur
- Expertise qualifiée par l'OPQIBI

Nos domaines d'intervention

Nous intervenons sur tous types de bâtiments : tertiaire, logement collectif, établissements scolaires ou de santé, équipements sportifs ou culturels.

Notre approche est transversale : QAI, confort thermique, acoustique, lumière naturelle, ventilation, choix des matériaux, gestion de l'humidité.

Nous articulons évaluation scientifique, expertise technique et recommandations opérationnelles.



Pour qui ?

- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Exploitants et gestionnaires de bâtiments, tertiaires
- Équipes de conception cherchant à concilier performances énergétiques et qualité de vie des usagers,
- Collectivités et établissements recevant du public (ERP) devant répondre à l'obligation de surveillance de la QAI (loi Grenelle II)

Pourquoi faire appel à Tipee ?

- Un expertise reconnue : Partenaire certifié Qualiopi, labellisé Plan Bâtiment Durable, agréé Crédit Impôt Recherche.
- Des moyens techniques d'envergure reconnus
- Impact mesurable : Projets concrets et résultats applicables immédiatement.
- Relations de confiance : Déontologie, impartialité et confidentialité